

Syndique adjointe ou syndic adjoint

DIRECTION DES ENQUÊTES

Le Collège des médecins du Québec est à la recherche d'une syndique adjointe ou un syndic adjoint pour compléter son équipe à la Direction des enquêtes.

MISSION DE LA DIRECTION

La **Direction des enquêtes** (DE) a le mandat de faire respecter les obligations des médecins, notamment en matière de déontologie afin d'assurer la protection du public. Selon le type de signalement ou demandes d'enquête reçu, la DE met en branle la procédure appropriée, notamment la tenue d'une enquête. La DE offre aussi un service-conseils aux membres et autres professionnels de la santé, favorisant ainsi une approche préventive pour le respect des obligations réglementaires et déontologiques.

Catégorie d'emploi	Professionnel
Classe salariale	Médecins
Statut	Permanent, temps plein Ouvert aux hommes et aux femmes
Titre du supérieur immédiat	Syndique et directrice
Exigences du poste	Être membre du Collège des médecins du Québec Exercer la profession depuis dix ans, dont au moins trois dans un poste administratif d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux (toute autre expérience pertinente sera prise en considération) Posséder une expérience en matière de traitement des plaintes (atout)
Conditions	Rémunération compétitive , établie en fonction des politiques en vigueur Programme d'avantages sociaux : régime de retraite à cotisations déterminées, assurances collectives, vacances et congés fériés, etc.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être reçues avant le **9 octobre 2020** (prolongation du concours jusqu'au 30 octobre à 12 h), à l'attention de :

Madame Caroline Hayes
Directrice, service des ressources humaines
chayes@cmq.org

PROFIL RECHERCHÉ

Aptitudes, compétences et connaissances liées à la fonction

- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Faire preuve d'une grande rigueur
- Aptitude pour le travail d'équipe et la collaboration
- Compétences en communications interpersonnelles, savoir faire preuve de tact et d'empathie
- Capacité à maîtriser ses émotions et à gérer des situations difficiles
- Intérêt marqué pour les lois et les règlements relatifs au domaine de la santé
- Compétences rédactionnelles
- Faire preuve d'aisance dans l'utilisation des outils informatiques d'usage courant
- Bilinguisme

Syndique adjointe ou syndic adjoint

DIRECTION DES ENQUÊTES

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Mener enquête lorsque le Collège reçoit une information selon laquelle un médecin membre du Collège aurait commis une infraction au Code des professions, à la *Loi médicale*, au *Code de déontologie des médecins* ou aux autres règlements adoptés en vertu de ces lois.
- Agir, au besoin, comme plaignant ès qualités devant le Conseil de discipline à l'endroit d'un médecin ayant présumément commis une infraction au *Code des professions*, à la *Loi médicale*, au *Code de déontologie des médecins* ou aux règlements adoptés en vertu de ces documents.
- Exercer un rôle-conseil auprès des membres ayant des questionnements de nature déontologique.
- Participer aux autres activités inhérentes au fonctionnement de la Direction.
- Participer aux activités du Collège.